

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

RÉGION DE L'ADAMAOUA

DÉPARTEMENT DU DJEREM

COMMUNE DE NGAOUNDAL

SECRETARIAT GENERAL

BP: 02 NGAOUNDAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

ADAMAOUA REGION

DJEREM DIVISION

NGAOUNDAL COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

PO.BOX : 02 NGAOUNDAL

DECISION MUNICIPALE N° 03/DM/CNDAL/SG/2026 DU 14 MAI 2026
PORTANT ATTRIBUTION DE CERTAINS PROJETS DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDAL

LE MAIRE (Maitre d'Ouvrage)

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 24 septembre 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 82/455 du 20 septembre 1982 portant création de la commune Rurale de Ngaoundal ;
- Vu l'Arrêté N°000016/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MOHAMADOU SANI, Maire de la Commune de Ngaoundal et de ses Adjoints ;
- Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu la lettre circulaire N°0001877/C/MINFI du 31 Décembre 2025 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026 ;
- Vu la Décision N° 00000433/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commission Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
- Vu la Décision Municipale N° 02/DM/SG/CNDAL/2024 du 15 février 2024 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de Ngaoundal ;
- Vu DAO N°03/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2026 POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL
 - Lot 1 : Un forage équipé du PMH à Yitoro ;
 - Lot 2 : Un forage équipé du PMH à Doba.
- Vu DAO N°04/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DE VENTE DANS CERTAINES MARCHES DE LA LOCALITE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL
 - Lot 1 : Un hangar au marché de Djoundé ;
 - Lot 1 : Un hangar au marché de Bétéra Gongo.
- Vu la proposition d'attribution N° 03/PA /MO/CIPM/CNDAL/2026

Considérant les nécessités de service.

Decide:

Article 1er : Les projets, objet des dossiers d'appel d'offres ci-dessus sont, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribués aux soumissionnaires ci-après :

N°	REFERENCE ET OBJET DU PROJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	Délai d'exécution
01	Réalisation d'un forage équipé du PMH à Yitoto (lot 1)	ETS SAWA MBENGUE	8 500 000 F CFA	120 jours
02	Réalisation d'un forage équipé du PMH à Doba (lot 1)		8 500 000 F CFA	
03	Construction d'un hangar au marché de Djoundé	ETS OK SERVICE COMPANY	15 000 000 F CFA	
04	Construction d'un hangar au marché de Bétara Gongo	ETS ASKI	15 000 000 F CFA	

Article 2 - La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

Ngaoundal, le 14 MAI 2026

LE MAIRE

(MAITRE D'OUVRAGE)

Ampliations :

- ARMP/AD
- MINMAP/DJ
- DDMINDDEVEL/DJ
- AFFICHAGE
- INTERESSE
- DOSSIER



Mohamadou Sani
Chevalier du Mérite Camerounais

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

RÉGION DE L'ADAMAOUA

DÉPARTEMENT DU DJEREM

COMMUNE DE NGAOUNDAL

SECRETARIAT GENERAL

BP: 02 NGAOUNDAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

ADAMAOUA REGION

DJEREM DIVISION

NGAOUNDAL COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

PO.BOX : 02 NGAOUNDAL

COMMUNIQUE N°03/C/CNDAL/SG/2026 du 14/05/2026

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE CERTAINS DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES

- DAO N°03/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2026 POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL
Lot 1 : Un forage équipé du PMH à Yitoro ;
Lot 2 : Un forage équipé du PMH à Doba.
- DAO N°04/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DE VENTE DANS CERTAINS MARCHES DE LA LOCALITE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL
Lot 1 : Un hangar au marché de Djoundé ;
Lot 1 : Un hangar au marché de Bétéra Gongo.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL (Maitre d'Ouvrage)

Porte à la connaissance du public que, par décision N° 03/DM/CNDAL/SG/2026 DU 14 mai 2026, les entreprises dont les noms suivent sont déclarées attributaires des lettres commandes relatives auxdits dossiers susmentionnés pour le montant et le délai suivants :

N°	REFERENCE ET OBJET DU PROJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	Délai d'exécution
01	Réalisation d'un forage équipé du PMH à Yitoro (lot 1)	ETS SAWA MBENGUE	8 500 000 F CFA	120 jours
02	Réalisation d'un forage équipé du PMH à Doba (lot 1)		8 500 000 F CFA	
03	Construction d'un hangar au marché de Djoundé	ETS OK SERVICE COMPANY	15 000 000 F CFA	
04	Construction d'un hangar au marché de Bétara Gongo	ETS ASKI	15 000 000 F CFA	

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter à la Mairie de Ngaoundal, dès publication du présent communiqué, en vue de la souscription aux projets des lettres commandes, faute de quoi, l'attribution sera purement et simplement annulée.

Ngaoundal, le 14 MAI 2026
LE MAIRE (MAITRE D'OUVRAGE)

Ampliations :

- ARMP/AD
- MINMAP/DJ
- DDMINDDEVEL/DJ
- AFFICHAGE
- INTERESSE
- DOSSIER



Mohamadou Sami
Chevalier du Mérite Camerounais